

## Collectivités

# Le Conseil général accroît son soutien aux petites communes



» André Vallini a inauguré récemment plusieurs équipements financés grâce au soutien du Conseil général, au Pin, à Saint-André-en-Royans et à Saint-Didier-de-la-Tour (photo).

Partenaire économique, social et culturel des communes de l'Isère, le Conseil général consacrera cette année 63 millions d'euros pour leur permettre de mener à terme leurs projets de développement. Ce montant est supérieur de 8 % par rapport aux 58,7 millions d'euros attribués en 2005 et de 23 % par rapport aux 51,4 millions d'euros attribués en 2004. Cette enveloppe importante trouve sa traduction dans une foultitude d'aménagements. Le

2 septembre dernier, le président du Conseil général, André Vallini, était ainsi à Saint-André-en-Royans pour inaugurer, en compagnie du maire, Francisque Dumas, et du conseiller général du canton de Pont-en-Royans, Bernard Pérazio, les nouveaux aménagements de réhabilitation et d'embellissement de ce village au riche passé moyenâgeux. Les travaux ont principalement porté sur l'assainissement, la sécurité routière et la mise en valeur du patrimoine communal. Quelques

jours plus tard, le président du Conseil général était invité par Gérard Vitte, maire de Saint-Didier-de-la-Tour, pour inaugurer les aménagements de la rue principale qui voit chaque jour passer 8 800 véhicules dont 350 poids lourds posant de graves problèmes de sécurité. Cette entreprise sécuritaire a été accompagnée par plusieurs opérations d'embellissement du village et par la construction de nouveaux logements locatifs. Enfin, le 23 septembre dernier, André Vallini était en visite dans la commune du Pin où il fut accueilli par le maire, Jean-Paul Bret, et par Daniel Vitte, conseiller général du canton de Virieu. Au programme : l'inauguration de deux bâtiments publics réhabilités, la mairie tout d'abord, qui a été agrandie, et la nouvelle bibliothèque, totalement réaménagée. Lors de la session d'ajustement budgétaire du 20 octobre dernier, André Vallini s'est par ailleurs engagé à présenter au budget 2007 les crédits permettant de solder le financement de tous les projets communaux et intercommunaux réalisés fin 2006.

## Collèges

# L'Isère lance les contrats éducatifs



Créer des mares pédagogiques dans les collèges, découvrir le monde professionnel, organiser des activités avec des personnes âgées, assurer un

suivi des élèves en difficulté ou lancer un agenda 21 scolaire... Toutes ces initiatives, et bien d'autres, pourront s'inscrire dans les nouveaux contrats éducatifs

que le Conseil général propose aux 97 collèges publics isérois dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Déjà en œuvre dans onze établissements pilote, le dispositif a été présenté par André Colomb-Bouvard, vice-président du Conseil général chargé de l'éducation, lors de la réunion annuelle des principaux de collèges, le 12 octobre dernier à Tullins. Avec ces contrats éducatifs, le Conseil général s'engage pour trois ans à soutenir des projets favorisant la formation citoyenne, le développement durable ou l'ouverture sur le monde des collégiens.

## Transports

# Des vélos pour la course



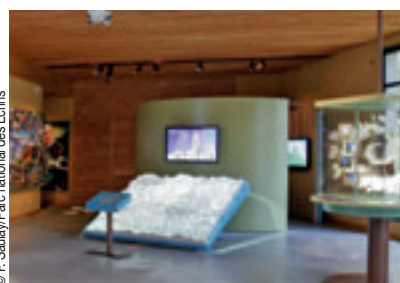
© D.R.

Un nouveau service de livraison a fait son apparition dans l'agglomération grenobloise. Les coursiers de Becycle livrent plis et colis jusqu'à Pont-de-Claix, Noyarey et Montbonnot... à vélo ! Un concept qui a déjà fait ses preuves entre autres à Nancy, Bordeaux et Lyon. « Nous sommes plus rapides que les voitures et nous ne polluons pas », expliquent les gérants de Becycle. A l'heure où le Conseil général de l'Isère s'engage pour le développement durable avec l'agenda 21 départemental, voici un projet pour participer au quotidien à la protection de notre environnement.

» Contact : Becycle, 04 76 85 22 50. [www.becycle.com](http://www.becycle.com)

## Ecrins

# Une nouvelle maison du Parc



© P. Salavy/Parc national des Ecrins

Un nouvel espace d'accueil pour les amoureux du Parc national des Ecrins a été inauguré au Bourg-d'Oisans par Christian Pichoud, conseiller général de l'Oisans. La Maison du parc a pour mission « d'ouvrir l'appétit » des visiteurs et de leur donner des outils pour partir à la découverte de l'Oisans. Une large place a été donnée aux images et aux témoignages — carte en relief animée, écrans panoramiques, enquêtes sonores. La salle de conférence et de projection accueillera aussi des initiatives locales. Le Conseil général a participé à l'extension et à l'aménagement du bâtiment à hauteur de 235 000 euros.

» Contact : rue Gambetta. Le Bourg-d'Oisans. 04 76 80 00 51.